Province de 4000 LIEGE Arrondissement de 4000 LIEGE



COMMUNE de

4607 DALHEM

Services administratifs: Rue de Maestricht 7 4607 DALHEM (Berneau)

> Tél.: (04) 379.18.22 379.49.08

Fax: (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) : 0207.340.468

info@commune-dalhem.be www.dalhem.be

Agent traitant:
B. DEBATTICE, Chef de bureau administratif
Ligne directe:
04/374.74.32

Courriel:

beatrice.debattice@commune -dalhem.be EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

Madame, Monsieur le Conseiller, est invité(e) à se trouver à la séance du Conseil communal qui se tiendra

à la Maison communale, rue Général Thys n° 27, le <u>JEUDI 25 MAI 2023</u> à 20H00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- Approbation du procès-verbal de la séance publique du 27.04.2023
- 2. Elections / Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un(e) nouveau(elle) conseiller(ère) communal(e)
- Groupe d'Action Locale (GAL) Basse-Meuse / Approbation de la Stratégie de Développement Local (SDL) et engagement de soutien financier aux projets de la SDL
- 4. Communication
- 5. Police / Arrêtés de police Ratifications
- Enseignement / Plans de pilotage Ecoles de Berneau –
 Bombaye, Warsage Mortroux et Dalhem Neufchâteau –
 Modifications suite aux commentaires et recommandations du Délégué au Contrat d'Objectifs (DCO) - Approbation
- 7. Social / Octroi de chèques sports communaux Règlement 2023
- 8. Patrimoine communal / Acquisition d'un bien immeuble par la Commune : un chalet privé cadastré 7^{ème} division Mortroux, Section A n°354F, d'une superficie de 67m² pour cause d'utilité publique Décision du Conseil communal du 26.01.2023
- 9. Environnement / Projet de parc paysager "Pays de bocage sans frontières » Approbation du Plan opérationnel et de l'Accord de coopération entre partenaires
- 10. Mobilité & Tourisme / Balades communales Validation des 13 tracés

HUIS CLOS

- 11. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 27.04.2023
- 12. Personnel communal / Désignations et remplacements Ratifications

Province de 4000 LIEGE Arrondissement de 4000 LIEGE



COMMUNE de **4607 DALHEM**

Services administratifs: Rue de Maestricht 7 4607 DALHEM (Berneau)

Tél.: (04) 379.18.22

Fax: (04) 374.24.29

379.49.08

N° d'entreprise (ou BCE) : 0207.340.468

info@commune-dalhem.be www.dalhem.be

Agent traitant:
B. DEBATTICE, Chef de bureau administratif
Ligne directe:

04/374.74.32 Courriel:

beatrice.debattice@commune -dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

Madame, Monsieur le Conseiller, est invité(e) à se trouver à la séance du Conseil communal qui se tiendra

à la Maison communale, rue Général Thys n° 27, le JEUDI 25 MAI 2023 à 20H00

ORDRE DU JOUR

- 13. Personnel communal / Réductions des prestations Prolongation
 - Ratification
- 14. Personnel communal / Démission Ratification
- 15. Enseignement / Personnel enseignant maternel et primaire Désignations à titre temporaire Ratifications
- 16. Enseignement / Emploi de directeur-adjoint à l'école de Berneau Bombaye Désignation à titre temporaire
- 17. Enseignement / Personnel enseignant primaire Nomination à titre définitif
- 18. Enseignement / Personnel enseignant définitif Congés

Dalhem, le 16 mai 2023.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

J. LEBEAU

Le Bourgmestre,

A. DEWEZ